

JUIN 2008



BULLETIN communal

Bulletin d'informations municipales

SERVICES

Le devenir de la Poste :
3 solutions à l'étude

La réouverture de l'épicerie

FINANCES

Les grandes orientations
du budget communal
2008

ASSOCIATIONS

En projet : de la Salsa à
Maslacq

Expo internationale de
Saragosse



Le nouveau

sommaire

Edito
Le mot du maire **3**

Dossier
Le nouveau Conseil municipal **4**

Finances
Zoom sur le budget **8**

Du nouveau à Maslacq
A la poste, à l'école publique... **9**

Vie associative
.... Et calendrier des manifestations **10**

Ça nous concerne
Le programme des fêtes de Maslacq **12**

29 mai



Le 3ème âge en voyage à Nérac

Sous la houlette de son Président, René Dassain, le club de l'Amassade est parti en balade au Pays d'Albret : embarquement à la Capitainerie de Nérac sur une gabare pour une croisière sur la Baïse. Après le repas, nos 52 aînés ont visité le vieux Nérac et beaucoup apprécié ses maisons à colombages. La journée s'est poursuivie par la découverte d'une tannerie et par une dégustation dans une chocolaterie artisanale.

Les enfants des écoles visitent la station d'épuration

30 mai



Texte à faire



ESP : BRAVO ! Les benjamins champions...

L'école de foot a répondu à l'invitation de Pierre Cheyrou, dirigeant à Laluque (40) et joueur vétéran à l'ESP.

Maslacq Infos

Directeur de la publication :
le Maire de Maslacq

Courriel : mairie@maslacq.fr
Téléphone : ☎ 05 59 67 60 79
Télécopie : ☎ 05 59 67 xx 82
Site internet : www.maslacq.fr

Quatre équipes étaient engagées à l'Euro-tournoi 2008 de Laluque : deux chez les débutants, une en poussins et en benjamins.

Ceux-ci remportent le tournoi sans avoir encaissé de but durant toute la journée.
Cerise sur le gâteau, Hugo Casamayou remporte le concours de jongles avec 183 réalisations. Chapeau à tous !



Le mot du maire

A la suite des élections municipales des 8 et 16 mars 2008, le conseil municipal est en place.

Ma pensée et mes remerciements vont tout d'abord vers ceux qui ont travaillé pendant de nombreuses années au sein de l'équipe municipale et qui ont cessé d'en faire partie volontairement ou pas.

Les électeurs se sont exprimés, les candidats aussi. Rien ne sert de regarder en arrière. La tâche de répondre aux aspirations des Maslacquais commence.

Mon souhait le plus profond est précisément que le débat commence maintenant sans arrière pensée ni artifice.

Les attentes sont diverses selon l'âge, les goûts, la sensibilité, ou les problèmes que nous rencontrons.

Notre prétention n'est pas de tout résoudre ou de faire l'unanimité mais de nous rapprocher au plus près des besoins de la majorité d'entre vous.

Je sais être entouré d'hommes et de femmes dont les qualités humaines ne se démentiront pas.

Nos marges de manœuvres étant limitées financièrement comme chacun le sait, le souci d'apaisement de réconciliation, de justice et d'authenticité, restera un objectif majeur, car rien de solide ne se construit dans l'affrontement ou la division.

Sachez donc que vous pouvez rencontrer les élus de votre choix, leur exprimer vos remarques, vos demandes et que nous restons au service et à l'entière disposition de tous les Maslacquais.

Georges Trouillet
Maire de Maslacq

Le nouveau conseil municipal

Dès son installation en séances des 22 et 29 mars, le Conseil Municipal a élu le Maire et les Adjointes, a constitué ses commissions et a désigné ses délégués pour les 6 ans à venir.

Suzanne CORNILLE



1° Adjoint

Tit : Appels d'offres
 Mb : Budget-Finances
 Mb : Bâtiments communaux
 Mb : Fêtes et cérémonies
 Mb : Vie associative
 Mb : Vie scolaire Culture
 Mb : CC Action Sociale
 Sup : Syndicat Juscle Baïse

Le Maire et ses Adjointes sont officiers d'état civil : ils ont la qualité d'officier de police judiciaire et à ce titre, sont chargés de constater les infractions et de requérir la force publique

Stephan BONNAFOUX



3° Adjoint

Vice-Pdt : Bâtiments communaux
 Tit : Appels d'offres
 Mb : Economie Commerce
 Mb : Jeunesse et sports
 Tit : Syndicat Juscle Baïse

Georges TROUILHET Maire



Président de droit de toutes les commissions

Tit : Représentant CC Lagor Tit : Syndicat Juscle Baïse
 Tit : Syndicat défense du Gave
 Tit : Syndicat d'électrification

Jean Claude VIGNASSE



2° Adjoint

Vice-Pdt : Information/-Com
 Mb : Bâtiments communaux
 Mb : Fêtes et cérémonies
 Mb : Vie associative
 Mb : Voirie Urbanisme
 Tit : Calamités agricoles
 Mb : CC Action Sociale
 Tit : Représentant CC Lagor

Nicole LASSERE



4° Adjoint

Vice-Pdt : Environnement cadre de vie
 Mb : Budget-Finances
 Mb : Fêtes et cérémonies
 Mb : Information Communication
 Mb : Vie scolaire Culture
 Mb : CC Action Sociale

Le saviez-vous ?

Quel est le rôle du maire ?

Il est chargé de la gestion des intérêts communaux, à savoir :

- **Exécuter les décisions du Conseil**
 - ✓ Administrer les propriétés de la commune
 - ✓ Gérer, surveiller la comptabilité
 - ✓ Préparer et proposer le Budget
 - ✓ Diriger les travaux communaux
 - ✓ Souscrire les marchés et passer les baux
 - ✓ Représenter en justice la commune
- **Agir par délégation du Conseil**
 Le Conseil peut déléguer par délibération une partie limitée de ses prérogatives : par exemple (et c'est le cas à MASLACQ), l'exercice du droit de préemption en concertation avec les adjoints
- **Pouvoirs propres**
 - ✓ chef du personnel communal
 - ✓ autorité de police municipale
 - ✓ représentant de l'Etat dans la commune, il est chargé de la publication et de l'exécution des lois et règlements, de l'exécution des mesures de sûreté générales.
 Des fonctions spéciales lui sont dévolues (révision des listes électorales, recensement, délivrance de permis de construire après avis technique de la DDE...)

Une équipe de 15 conseillers à votre service

Marcelle BORDENAVE



Vice-Pdt : Economie Commerce Artisanat
Mb : Bâtiments communaux
Mb : Caisse des écoles
Mb : Jeunesse et sports
Mb : Vie scolaire Culture

François HERNANDEZ



Mb : Bâtiments communaux
Mb Caisse des écoles
Mb : Environnement cadre de vie
Mb : Voirie Urbanisme

André LASSAUBE



Mb : Bâtiments communaux
Mb : Economie Commerce Artisanat
Mb : Environnement cadre de vie
Mb : Voirie Urbanisme
Réfèrent plan de randonnées
Réfèrent militaire

Christian COUTURIER



Vice-Pdt : Budget Finances
Mb : Economie Commerce Artisanat
Mb : Vie scolaire Culture

Marie Thérèse LAFFARGUE



Mb : Environnement cadre de vie
Mb : CC Action Sociale
Sup : Syndicat Juscle Baïse

Jean NAULE



Vice-Pdt : Voirie-Urbanisme
Mb : Budget-Finances
Tit : Appels d'offres
Mb : Economie Commerce Artisanat
Sup : Syndicat électrification

Ellsabeth TAUZY



Vice-Pdt : Vie associative
Vice-Pdt : Vie scolaire/culture
Mb : Caisse des écoles
Mb : Jeunesse et sports

Julien ESCOS



Vice-Pdt : Fêtes/cérémonies
Vice-Pdt : Jeunesse/sports
Mb : Environnement cadre de vie
Mb : Vie associative
Mb : Voirie Urbanisme
Sup : Syndicat Juscle Baïse

Alain de LAPPARENT



Réfèrent Internet CCL
Mb : Budget-Finances
Mb : Information Communication
Sup : Appels d'offres
Mb : CC Action Sociale

Marie Elisabeth MALHERBE



Mb : Environnement cadre de vie
Mb : Bâtiments communaux
Mb : Voirie Urbanisme
Sup : Appels d'offres
Tit : Calamités agricoles
Sup : Syndicat Juscle Baïse

Légende : Mb : membre
Tit : titulaire— Sup : suppléant

A quoi servent les commissions ?

Elles sont un lieu de réflexion et de proposition au sein du Conseil municipal. Elles interviennent dans leurs domaines de compétences (exemple : économie, finances, vie associative...).

Elles permettent un échange entre les élus et les techniciens (représentants de la DDE, architectes, secrétaire de mairie...).

Elles étudient les projets en amont du Conseil municipal qui est la seule instance habilitée à trancher par un vote, en raison de son élection au suffrage universel.

- **22 mars** : mise en place du Conseil, élection du maire et des adjoints
- **29 mars** : mise en place des commissions
- **15 avril** :
 - ✓ affectation du résultat 2007 (opération comptable)
 - ✓ vote du budget et des taxes (cf. p. 8)
 - ✓ vote des subventions allouées aux associations (cf. p. 10)
 - ✓ vote des indemnités du maire et des adjoints

Le Conseil municipal, très présent dans la vie quotidienne de tous les habitants

Sur proposition du Maire, le Conseil a décidé de créer 10 commissions. Dans un souci d'ouverture, il a sollicité la participation de Maslacquais volontaires.

1. Economie, Commerce, Artisanat

Accompagnement des acteurs économiques locaux.

Participants extérieurs :

Jean SOTTILE,

Adélino MARTINS MARQUES

Guy VANDEWYNGAERDE

2. Budget Finances

Préparation des Budgets, proposition des Taxes Locales, études financières...

3. Voirie Urbanisme

Proposition de programmes de travaux annuels de voirie à la Communauté de Communes, PLU...

Participant extérieur :

Louis ALVES RAMOS

4. Fêtes et Cérémonies

Manifestations festives ou commémoratives en relation avec le Comité des Fêtes.

5. Bâtiments communaux

Construction, entretien, achat, vente, location, aménagement de locaux ou d'équipements communaux.

6. Environnement cadre de vie

Embellissement et fleurissement du village, réflexion sur la sauvegarde de l'environnement.

Participant extérieur :

Henri CAMET LASSALE

7. Vie associative

Coordination des manifestations organisées par les associations, lien entre le Conseil et les associations

Participants extérieurs :

Valérie CASAMAYOU,

Dominique COURAULT

Geneviève LEBRETON

8. Information Communication

Organisation de l'information du Conseil et des administrés, édition de Bulletins et alimentation du site internet.

Participants extérieurs :

Dominique COURAULT

Nadine VIGNASSE

9. Vie scolaire et Culture

Animation de la vie scolaire et organisation de manifestations à caractère culturel.

Participante extérieure :

Geneviève LEBRETON

10. Jeunesse et sports

Faciliter l'activité sportive sur le territoire de la commune et avoir le souci du développement d'activité concernant les jeunes.

Participants extérieurs :

Dominique COURAULT

Lilyane GARRALON

Laeticia MARLAT

L'accès à l'information communale

Des bulletins plus synthétiques, l'utilisation parallèle d'Internet : c'est la nouvelle orientation donnée par l'équipe municipale à la diffusion d'informations dans le souci de la rendre plus accessible et plus vivante.



www.maslacq.fr

Un nouveau lien entre nous, pour suivre l'actualité, consulter les comptes rendus du Conseil municipal, les activités proposées par les associations, etc

Le site Internet : pour une actualisation plus rapide de l'information

Certains habitants le connaissent déjà, d'autres pas encore. Notre souhait est que le plus grand nombre des habitants de la commune utilisent le site Internet qui est un très bel outil mis à notre disposition par la Communauté de communes de Lagor.

C'est pourquoi, afin de vous permettre de suivre au quotidien l'actualité maslacquoise, nous avons l'ambition de faire vivre le site internet.

Ayez la curiosité de le visiter, placez-le dans vos favoris, prenez l'habitude de consulter régulièrement **trois rubriques** que nous allons alimenter régulièrement :

- les **actualités** (rendez-vous à ne pas manquer)
- la **vie des associations**
- les **comptes rendus** du Conseil,

Ce site a aussi d'autres vocations :

- vous donner des **renseignements pratiques** (Conseil municipal, location des salles, ouverture de la Mairie, de la bibliothèque...);
- vous permettre d'accéder à des informations utiles concernant vos **loisirs** (spectacles, cinéma, piscines...);
- vous donner accès à des **outils** (itinéraire routier, horaires et billets de train ou d'avion...);
- donner des informations aux **touristes** qui séjournent sur notre territoire ou envisagent de le faire, et aux personnes qui souhaitent s'y installer...

Après une phase d'adaptation, nous organiserons une réunion publique de présentation et nous recueillerons vos impressions et vos suggestions.

Si vous n'êtes pas équipés, la Cybase est à votre disposition pour vous permettre de le consulter.

Une maquette modifiée pour le bulletin communal

Deux à trois Bulletins d'information par an vous seront adressés. Vous découvrez ici la nouvelle maquette qui évoluera progressivement.

L'objectif est de vous communiquer, de façon agréable, les principales décisions prises par la municipalité et de réserver au site Internet de la commune l'intégralité des comptes-rendus des réunions. Vous trouverez également dans le bulletin des informations relatives à la vie de notre village.

Zoom sur le budget communal

Le savez-vous ?

Le budget est voté pour une année civile. Il comporte deux sections :

- Fonctionnement
 - Investissement
- Il doit être voté en équilibre. L'excédent de la section fonctionnement alimente le financement de la section d'investissement

Quelques chiffres importants/habitant

- Fonctionnement (hors réserves): **489 €**
- Impôt direct (après abattements): **224 €**
- Dépenses d'équipement : **753 €**
- Annuité de la dette **71 €**
- Dotation de fonctionnement **130 €**

Pour agir, le conseil municipal a besoin de ressources. Elles proviennent de deux sources principales : les impôts locaux et les dotations. Pour 2008, il a été décidé de maintenir les taux des taxes locales votés en 2007.

Le montant total de la section de fonctionnement s'élève à **417 692 €**. Les impôts représentent **51 %** de ces ressources:

Taux votés pour 2008 :

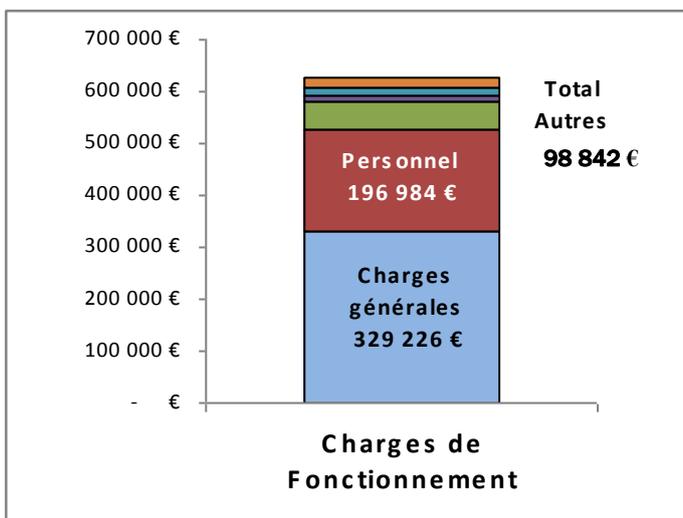
- **Habitation** : 13,32 %
- **Foncier Bâti** : 12,39 %
- **Foncier Non Bâti** : 38,59 %

Les dotations de l'Etat sont la deuxième source de revenus, représentant **31 %** du total.

Enfin, la Communauté de communes de Lagor verse une compensation pour les agents mis à disposition : cela atténue les charges de personnel de 34 000 €.

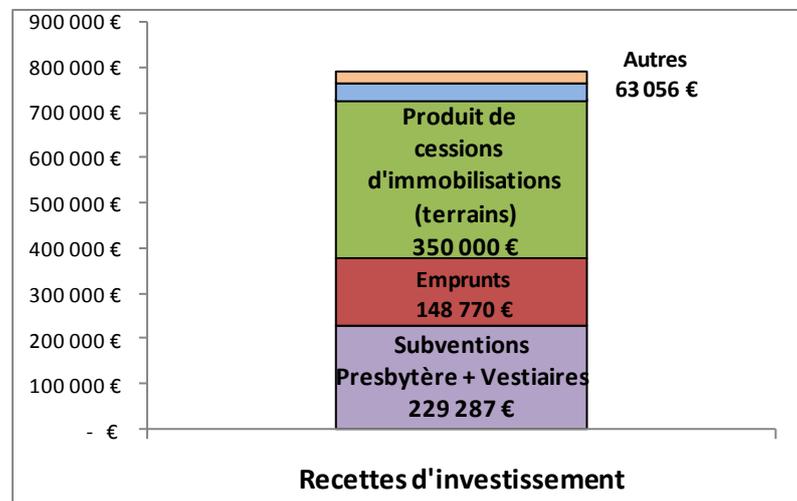
Pour assurer un service aux habitants, la Commune doit faire face à des charges de différente nature :

- Charges de personnel
- Fournitures
- Assurances
- Frais postaux
- Subventions aux écoles aux associations...



Pour l'investissement

Pour investir, la Commune de Maslacq dispose de ressources limitées mais grâce à des ventes (terrains à bâtir, maison Candau..) et par des subventions importantes, elle peut développer des programmes (cf. ci-dessous).



INVESTISSEMENT : Les programmes

	Reste à réaliser 2007	Décisions 2008
• PLU	22 548 €	
• Presbytère :	27 449 €	60 000 €
• Eglise :		9 200 €
• Commerce :		13 000 €
• Matériel :		4 217 €
• Vestiaire	328 232 €	
• Terrain :		55 000 €
• Tour :	1 495 €	1 158 €
• Voirie + stade	19 282 €	

Le devenir de la Poste

Une nouvelle offensive de la direction départementale de la Poste s'annonce. Un plan de restructuration douloureux.

Monsieur Lassalle, nouveau directeur des bureaux de Poste, a demandé au maire début mai pour lui faire part de son plan.

Un nouveau rendez-vous est prévu, mais il ressort déjà que les bureaux de Poste des petites communes feront l'objet d'un

Trois alternatives sont offertes aux municipalités.

- La poste se maintient (sous la même entité) mais réduit considérablement ses heures d'ouverture.
- Les opérations postales sont confiées à un commerçant, avec un volume d'opérations réduit.



- La poste devient une agence postale dont la responsabilité est déléguée à la municipalité. Dans ces conditions les 15h d'ouverture au public peuvent être maintenues avec une légère réduction des opérations possibles.

Le conseil municipal étudiera ses propositions à l'issue de la prochaine rencontre avec la direction de la Poste.

De nouveaux services à l'école publique



Depuis la rentrée scolaire, le nombre d'enfants inscrit à la garderie et à la cantine est en constante augmentation.

Pour un meilleur encadrement, la municipalité envisage d'affecter une personne supplémentaire à la garderie.

En ce qui concerne la cantine, un deuxième service pourrait être proposé dès septembre prochain.

Bouchons d'amour : la collecte...

Les bouchons des boisons alimentaires (eau, soda, coca, lait...) peuvent être déposés aux points de collecte suivants :

- écoles
- mairie

Ces bouchons sont acheminés vers Agen, à l'usine Polybarst qui les achète au prix de 200 € la tonne. La vente permet de financer des fauteuils pour les handicapés.

L'épicerie ouvrira le 1er juillet 2008

C'est Katia Pereira qui a été retenue pour assurer la succession de Michel Badiou à la tête du multi-service communal fermé depuis plus d'un an et demi. Un bail triennal a été signé.

Motivée et dynamique, la nouvelle gérante ne manque pas de projets pour relancer le commerce et attirer de nouveau la clientèle locale.

Tabacs, journaux, jeux, produits nécessaires à la vie des ménages, dépôt de pain seront proposés aux clients.

Ouverture du lundi au dimanche matin, de 7h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h30. Fermeture les mercredi et dimanche après-midi.



Actus....

DE LA SALSA A MASLALCQ ?

A l'initiative de Fabienne LARTIGAU et Valérie CASAMAYOU, des cours de salsa pourraient être proposés le jeudi soir, à partir du mois de septembre, à la salle socio- culturelle. Inscription auprès de Valérie au **06.79.17.28.97**.

A LA BIBLIOTHEQUE

Faute d'un nombre suffisant de bénévoles, la bibliothèque sera fermée tout le mois d'août.

C'est pourquoi, un appel à candidature est lancé auprès de tous les Maslacquais : si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles de la bibliothèque, n'hésitez pas à contacter Suzanne CORNILLE .

SARAGOSSE 2008

L'association « La vie au village » organise une sortie à Saragosse, le **samedi 23 août 2008**, à l'occasion de l'exposition internationale qui se déroule du 14 juin au 14 septembre.

Le prix de cette journée est fixé à 50 € maximum par personne, pour le transport et l'entrée à l'expo. Départ à 5h du matin, retour dans la nuit ; prévoir le pique-nique.

Informations complémentaires et inscription au :

☎ **05 59 67 66 20**

Nombre de places limité à 53 : dépêchez-vous de vous inscrire.



Le pelotari : 30 ans d'existence

Créée en 1978, l'association prospéra jusque dans les années 1994, puis connut une période de transition de 1995 à 2006.

Début 2007, certaines personnes voulurent relancer le Club afin de pouvoir pratiquer ce sport et le faire découvrir à d'autres (enfants, femmes...). Fin de l'été, 60 membres adhéraient au Club et un premier tournoi interne fut organisé (26 équipes engagées) avec de très belles finales et une soirée très conviviale pour clôturer.

Depuis, le Pelotari Club de MASLACQ s'est encore développé, comptant à ce jour, 85 membres adhérents.

Le premier grand Tournoi externe (63 équipes engagées dont 7 féminines + deux journées « découverte pour les jeunes pelotari ») est organisé et se clôturera le samedi 21 juin, jour des Fêtes de MASLACQ, par plusieurs finales. Vous trouverez le programme en p.12.

Si vous voulez pratiquer ce sport ou simplement le découvrir, quelque soit votre âge ou votre niveau, veuillez contacter :
➤ Jean-Bernard HAUTOIS, à MASLACQ, au **05 59 67 60 12**.



"Les Poilus 14-18 de Maslacq"

Une Exposition dédiée aux Poilus de Maslacq sera inaugurée le 11 novembre après la Cérémonie au monument aux morts.

Elle sera ouverte au public pendant une semaine.

Toute personne ayant des

renseignements sur ces Poilus (photos, diplômes etc...) peut s'adresser à André Arriau :
(Tél 05 59 67 60 82
Le Moulin 64300 Maslacq
mail: a.arriau@wanadoo.fr



Financement 2008 des Ecoles

	Publique	Jeanne d'Arc
Contrat		3 039 €
Caisse écoles	4 044 €	
Coop	229 €	
Voyage (en 2009)		887 €
Maternelle		296 €

NB : L'aide au voyage est accordée une année sur deux à chaque école (forfait/enfant)

Subventions 2008 aux associations locales

• Amassade :	275 €
• APP Baïses	107 €
• Comité des fêtes	2 287 €
• Ecole de musique	1 373 €
• Etoile sportive	1 525 €
• Gym entretien	229 €
• Pé de Gat	229 €
• Société de chasse	244 €
• Vie au village	229 €

Bloc-notes des manifestations

Juin

- **13/06 : ESP**
✓18h30 :
Assemblée Générale
- **13/06 : Ecole publique**
✓19h00 : grand spectacle des enfants, salle socioculturelle (buvette / grillades)
- **29/06 : Ecole privée Jeanne d'Arc**
✓10H30 : messe solennelle en l'église de Maslacq
✓11H30 : Apéritif sous les ombrages, allée des tilleuls
✓12H30 : sardinade
✓14H30 : spectacle produit par les enfants et les enseignants (loterie, buvette, grillades, etc).

Ecole publique :
☎ 05 59 67 63 65

Ecole privée :
☎ 05 59 67 62 08



Juillet

- **Bibliothèque :**
✓ouverture uniquement le mercredi (fermeture en août)
- **05/07 : Boule maslacquoise**
✓concours de pétanque en semi-nocturne

Août

- **06/08 : Comice agricole**
✓journée à Orleix (65)
- **23/08 : Vie au village**
✓journée à Saragosse
- **23/08 : ESP**
✓sardinade au stade de Maslacq

Horaires d'été à la mairie

Ouverture du secrétariat :

✓période du 1^{er} au 31 juillet :

- **Mardi :** 14h30 - 17h00
- **Jedi :** 9h30 - 12h 0
- **Vendredi :** 9h30 - 12h00

✓période du 1^{er} au 31 août :

- **Lundi :** 9h30 - 12h 00
- **Jedi :** 14h30 - 17h30

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le secrétariat au :

05 59 67 60 79

Réouverture aux heures habituelles, le 1^{er} septembre 2008.

Numéros du Maire et des Adjoints, en cas d'absence du secrétariat :

- G. Trouilhet : ☎05 59 67 60 04
- S. Cornille : ☎05 59 67 61 16
- J.C. Vignasse : ☎05 59 67 61 80
- S. Bonnafoux : ☎05 59 67 61 30
- N. Lassère : ☎05 59 67 65 10

Gymnastique d'entretien

Au mois de juin, si le temps le permet, nous proposons de remplacer les séances de Gym par des marches autour de Maslacq.

Depuis octobre 2007, le choix d'opter pour une heure ou deux heures consécutives a connu un vif succès.

Les séances en journée le lundi matin ou en soirée le mercredi avec des rythmes différents ont été également bien accueillies.

Nous reconduirons ces formules la saison prochaine et nous en parlerons dans le prochain Bulletin.

Fêtes de Maslacq

Du 20 au 23 juin 2008

- **Vendredi 20 juin :** **Concours de Pétanque** en semi nocturne suivi de la retraite aux flambeaux animée par une banda.
Grillades buvette et parking sur place
- **Samedi 21 Juin :** **Finales du tournoi Trinquet,**
✓ à partir de 14H00 : **Jeux d'enfants** au stade
✓ 19H30 : **Apéro/repas :** Paëlla géante ouverte à tous, prix adulte 8 €, enfant 5€
✓ 23H00 **grande soirée dansante animée par « BOXON »**

- **Dimanche 22 juin :**
✓ 10H30 **Messe Solennelle** en l'église de Maslacq
✓ 11H30 : **Cérémonie au monument aux morts**
✓ 12H00 : **Lâchers de ballons** au stade suivi du vin d'honneur offert aux Maslacquaises et Maslacquais par le Maire et le comité des Fêtes
✓ 13H00 : **Grand repas champêtre**

Pour les repas, les inscriptions et paiements seront pris chez :

- Benoit Raffier au 06 87 54 49 /05 47 73 41 21
 - ou Marcelle Bordenave au 06 33 38 16 78 ou 05 59 67 68 82 (en soirée)
 - et coiffure Ginette au 05 59 67 68 33 (aux heures d'ouverture du salon).
- Dernier délai le **16 Juin 2008**.



Tournoi de pelote : finales le 21 juin

Clôture le samedi 21 juin, par plusieurs finales dont voici le programme :

- **Samedi matin** 10h45- 12h00 Demi finale Petits Pelotari
- **Samedi après midi**
14h00-14h30 Finale Petits Pelotari
14H30-15H00 Finale 4° série Féminines
15h00-16h00 Finale 3° série
16h00-17h00 Finale 2° série
17h00-18h00 **Match de gala entre les finalistes Championnat de France 2008 (ONDRES-40) contre les demi-finalistes (AVIRON BAYONNAIS- 64)**
19h15 Remise des prix et vin d'honneur

- **Audition de Musique :**
Dans le cadre des fêtes patronales l'école de musique présentera à **18H30**, salle socio-culturelle, son audition de musique (30 élèves 3 professeurs, piano guitare accordéon et chants) grillades buvette.

Au quotidien: www.maslacq.fr